

Quatre grands journaux européens, membres de l'Alliance européenne des journaux leaders (LENA) se sont associés avec l'appui du Programme européen pour l'intégration et la migration (EPIM) et de la Fondation Roi Baudouin pour enquêter sur le sort des mineurs non accompagnés (MENA) dans quatre pays européens : l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et la Belgique.

Ecrit par Flora Wisdorff, *Die Welt*

De la prison pour les réfugiés mineurs isolés en Grèce (27/10/2016)

Les établissements spécialisés sont débordés. Les autorités et les ONG font tout, dans des conditions difficiles, pour améliorer les conditions. Le deuxième volet de notre série de reportages exclusifs sur les migrants mineurs.

Lorsque Ahmed a posé le pied en Grèce, il s'est immédiatement senti en sécurité. Ce jeune Syrien de 17 ans s'attendait à tout sauf à se retrouver en prison. Et c'est pourtant ce qui s'est passé. À quelques pas de la frontière avec la Macédoine, près d'Idoméni, la police grecque l'a arrêté. Ils l'ont emmené dans un établissement pénitentiaire où il est resté en détention avec des adultes pendant 40 jours. « Un jour, je voulais regarder la télévision, comme les adultes. Tout à coup, les gardes m'ont pris et m'ont emmené dans une salle d'interrogatoire. Ils m'ont hurlé dessus, et m'ont frappé dans le dos. » Aujourd'hui encore, il ne sait toujours pas d'où pouvait bien venir cette sanction.

« Pourquoi j'étais enfermé ? »

« Personne ne m'a expliqué pourquoi j'étais enfermé », affirme ce Syrien, qui vit dans un foyer d'Athènes depuis le mois de mars. Cet adolescent à la silhouette élancée vient de Daraa, dans le sud de la Syrie. Avant la guerre, ses parents avaient fui au Liban, et son frère au Royaume-Uni. « J'étais seul et je voulais retrouver mon frère ». À ce moment-là, en février, la frontière était encore ouverte.

Selon la législation grecque, quand la police arrête un réfugié mineur et isolé, elle devient responsable de lui jusqu'à ce qu'une place dans un foyer adapté se libère. Or, les foyers sont surchargés. C'est pourquoi, prétendument pour les protéger, les mineurs sont d'abord emmenés par la police dans des établissements fermés et doivent souvent cohabiter avec des adultes. Il existe actuellement 1 110 places dans des foyers adaptés aux besoins des mineurs voyageant seuls, mais dans le même temps, 2 500 jeunes seraient en attente d'hébergement en Grèce, selon les chiffres des autorités locales. La « pénurie chronique de foyers adaptés » crée une situation dans laquelle des enfants doivent « vivre en détention de manière arbitraire et pour de longues périodes », « souvent dans des conditions dégradantes », dévoilait le rapport de Human Rights Watch publié en septembre dernier. Mi-octobre, 381 mineurs isolés vivaient en détention, souvent depuis des mois, selon l'organisation de protection des droits de l'homme Human Rights Watch.

13 d'entre eux se trouvaient même officiellement en détention provisoire dans un commissariat de police. 1 246 autres vivaient dans des camps ou des foyers précaires chez des ressortissants de leur pays d'origine, sans aucune protection ni prise en charge. 79 pour cent d'entre eux viennent de Syrie, d'Afghanistan et du Pakistan.

Particulièrement vulnérables

La plupart sont des jeunes, mais on trouve également des enfants. Un mineur isolé sur cinq a moins de quatorze ans. Les mineurs isolés étrangers sont considérés comme particulièrement vulnérables. Sans protection ni prise en charge, ils deviennent rapidement des victimes de violences sexuelles, de réseaux criminels et de traite d'êtres humains. Human Rights Watch considère qu'il est indispensable, non seulement qu'ils puissent vivre en liberté, mais surtout qu'ils bénéficient d'une prise en charge psychologique et juridique, et qu'ils aient la possibilité de pratiquer des activités de loisirs. Pourtant, ce ne serait bien souvent pas le cas. La plupart n'ont même pas encore rencontré de tuteur, constatait l'organisation de protection des droits de l'homme.

D'autres organisations n'ont pas eu de mots assez durs pour qualifier la situation : Médecins sans frontières, Save the Children et l'ONG grecque Praksis soulignaient ainsi dans un rapport commun que la Grèce était en train d'échouer dans sa mission de permettre aux mineurs de jouir de leurs droits fondamentaux. La Commission européenne a également jugé la situation problématique : Jean-Claude Juncker, Président de la Commission, a demandé récemment lors de son discours sur l'État de l'Union que l'UE et la Grèce «prennent des mesures rapides et efficaces afin de protéger les mineurs non accompagnés. Si l'Europe n'y parvenait pas, elle « trahirait ses valeurs historiques ».

Mais pourquoi la question de la situation des réfugiés mineurs en Grèce revient-elle précisément dans l'actualité en ce moment ? C'est tout simplement parce que le problème est devenu particulièrement criant au cours de l'été. Avant le mois de mars, la plupart des mineurs – mais aussi des adultes et des familles – passaient par la Grèce pour aller directement en Europe centrale. Depuis que la route des Balkans a été fermée au printemps et que l'accord UE-Turquie est entré en vigueur, les demandeurs d'asile qui arrivent sur les îles de la mer Égée ne peuvent plus continuer leur route, et les enfants et adolescents, comme les autres, restent bloqués en Grèce, où les foyers pour les accueillir se sont rapidement remplis. Les autorités grecques, déjà débordées, doivent désormais s'occuper de ce groupe qui a besoin d'une prise en charge particulière, et n'y arrivent pas.

«Je suis si fatigué d'attendre» (27/10/2016)

Hamdou, 16 ans, est assis dans un grand jardin, entouré d'orangers et de citronniers, tandis qu'une villa de trois étages se dresse derrière lui. Quelques jeunes jouent au ping-pong. Hamdou est pâle, son visage joufflu semble encore celui d'un enfant. Ce Syrien vit depuis sept mois avec 23 autres adolescents dans ce foyer de protection de l'ONG Praksis situé à Mitilini, capitale de l'île de Lesbos. Il partage sa chambre, qui compte quatre lits doubles, avec sept autres jeunes. Les plafonds de cette villa néoclassique sont hauts, et deux ordinateurs ont été installés dans le salon. Les jeunes peuvent apprendre l'anglais et le grec, ils sont suivis par une psychologue, et reçoivent les conseils juridiques d'un avocat pour leur demande d'asile. Hamdou a eu de la chance.

Quand il est arrivé sur l'île de Lesbos il y a huit mois, fuyant la guerre en Syrie, son logement était nettement moins agréable. Dans le camp d'enregistrement du hotspot de Moria, à seulement quelques kilomètres de Mitilini, les mineurs sont installés dans un établissement fermé, le « Detention Centre ». « C'était comme une prison », raconte Hamdou. Il venait de faire un voyage long et pénible. Pendant sept heures, il avait marché jusqu'à la frontière turque, et de là encore trois jours jusqu'à la côte méditerranéenne, d'où des passeurs l'ont emmené vers Lesbos sur un bateau gonflable.

75 jeunes vivent actuellement entre les murs et les clôtures de ce camp surchargé, dans lequel habitent en tout 6 000 réfugiés dans un espace extrêmement réduit, à 20 par conteneur. Devant chaque conteneur, il n'y a qu'une petite cour de gravats, où les enfants et adolescents peuvent un peu bouger. Quand Hamdou y vivait en mars, il n'avait pas le droit de quitter le centre. Désormais, les assistants sociaux de l'ONG peuvent organiser des excursions pour les jeunes une fois par semaine, et il y a des promenades accompagnées tous les jours aux alentours du camp. L'ambiance est très tendue. « Ici, les conditions de vie ne sont pas bonnes, cela joue aussi sur l'état psychologique des enfants et des jeunes », constate Konstantina Belteki, assistante sociale de Praksis. Fin septembre, un jeune qui vivait ici a été violé dans le camp, et quatre autres jeunes ont été arrêtés.

Hamdou a dû y rester 16 jours, d'autres y vivent pendant quatre mois. Selon la loi grecque, les migrants mineurs non accompagnés doivent passer au maximum 25 jours en détention, en « dernier recours ». Selon Konstantina Belteki, cette limite est souvent dépassée.

Giorgos Spyropoulos, qui dirige le foyer de Lesbos, explique que même lorsque les enfants arrivent dans un foyer de protection ouvert, ils se sentent encore souvent enfermés. Le traitement des demandes d'asile dure si longtemps que beaucoup d'entre eux ne perçoivent aucune issue. Les jeunes souffrent encore plus de cette incertitude que les adultes. Hamdou, lui aussi, a du mal à supporter cette situation. « Je suis si fatigué », dit-il, « si fatigué d'attendre. Je perds tellement de temps ici ». Hamdou aimerait apprendre l'allemand, car son frère vit en Allemagne. Il a fait une demande de regroupement familial, mais n'a encore reçu aucune réponse.

« Ce sont des jeunes très forts »

« Ce sont des jeunes très forts, ils ont résisté seuls aux dangers du voyage. Ils parviennent à survivre, même avec tous les traumatismes qu'ils ont vécu », affirme Mariliz Dialatzi, la psychologue qui suit Hamdou et les autres jeunes du foyer de protection. Ils ne se comportent pas comme des adolescents classiques, ils sont beaucoup plus sérieux. Mais la frustration permanente leur fait perdre la tête. Ils ont plus de mal que les adultes à accepter que le chemin s'arrête.

Depuis le début de leur fuite, ils ont un objectif clair en tête, ajoute la psychologue, mais ils sont désormais confrontés à un énorme obstacle : le traitement de la demande d'asile, qui n'avance pas. « À chaque fois qu'ils demandent pourquoi cela dure si longtemps, chaque personne, les amis, les avocats, les services d'asile, leur donnent une réponse différente. Au final, ils ne font plus confiance à personne. » Une expérience très douloureuse. Leurs perspectives d'avenir s'effacent, beaucoup deviennent dépressifs ou s'automutilent.

Les États membres de l'UE pourraient aider les mineurs en leur donnant la priorité lors de la répartition des réfugiés venus de Grèce. En réalité, 64 000 réfugiés auraient déjà dû être envoyés dans d'autres pays de l'UE afin de soulager la Grèce. Jusqu'à maintenant, il n'y en a eu que 4 000, dont seulement 75 mineurs isolés. L'Allemagne n'en a accueilli que quatre. « Les États membres doivent accélérer le rythme des transferts et donner la priorité aux enfants et jeunes isolés », appelle la Commission européenne. Human Rights Watch, mais aussi Save the Children et Médecins sans frontières considèrent également que les demandes de regroupement familial formulées par des mineurs doivent être traitées plus rapidement. Ainsi, cela libérerait des places dans les foyers en Grèce.

Dans le même temps, les conditions d'accueil sur place doivent être améliorées, soulignent les organisations de défense des droits de l'homme. C'est entre autres dans cet objectif que l'Union européenne avait mis 115 millions d'euros à la disposition de la Grèce en septembre. Les foyers sont actuellement agrandis grâce à cet argent, mais souvent pour des hébergements temporaires. Pour aller plus vite, on privilégie surtout la construction de zones de protection séparées dans les camps pour y héberger les mineurs et leur apporter une prise en charge assurée 24 heures sur 24 par des assistants sociaux.

« Créer le plus d'hébergements possible constitue l'un de nos défis les plus importants », explique Galit Wolfensohn de l'organisation de protection de l'enfance Unicef. Venue de New-York, elle a été envoyée à Athènes pour aider le gouvernement grec à améliorer ses infrastructures. La priorité est d'offrir aux enfants et aux jeunes vivant dans les centres la protection et l'assistance dont ils ont besoin, comme une prise en charge psychologique par exemple. L'Unicef travaille également avec les autorités grecques afin de créer des structures permettant d'accueillir les enfants et les jeunes sur le long terme, par exemple via un hébergement en famille d'accueil.

Selon Galit Wolfensohn, le système de tutelle grec aurait également besoin d'être réformé. En effet, les procureurs, qui d'un seul coup deviennent les tuteurs d'un grand nombre de réfugiés

mineurs, sont débordés. Souvent, ils ne rencontrent même pas les enfants en tête à tête, écrivent les experts de Human Rights Watch, et beaucoup de jeunes ne savent même pas qu'ils ont un tuteur. Les règles de l'UE prévoient pourtant qu'un tuteur doit être nommé dans les cinq jours suivant la demande d'asile.

Là aussi, des améliorations doivent être apportées à l'avenir : l'EKKA, l'autorité du ministère des affaires sociales responsable des réfugiés, souhaite enregistrer, former et évaluer les tuteurs. « Les autorités grecques ont reconnu qu'il fallait d'agir », affirme Galit Wolfensohn, experte de l'Unicef. Pour Ahmed, le Syrien qui a passé 40 jours en détention et vit désormais dans un foyer d'Athènes, cela n'a plus d'importance. La roue a enfin tourné pour lui. Depuis quelques semaines, il sait qu'il va pouvoir rejoindre son frère à Birmingham, les Britanniques ayant autorisé le regroupement familial. Cela fait deux ans qu'ils ne se sont pas vus. Que voudra-t-il faire ensuite ? Apprendre l'anglais, dit-il. Pour l'instant, il n'a pas d'autres projets, ajoute-t-il, le sourire aux lèvres.